

CANAL EXPANSION

Société par actions simplifiée au capital de 24.500 euros

Siège social : LABENNE (40530) – 26B Allée du Poitou

824 599 229 RCS DAX

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 31 JUILLET 2025**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025, soit 541.062 euros, comme suit :

- la somme de 60.000 euros à distribuer aux associés,
- le solde, soit la somme de 481.062 euros au crédit du compte « Autres réserves ».

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

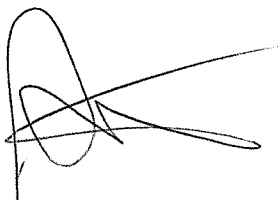
Pour les personnes physiques domiciliées en France, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU).

L'assemblée reconnaît avoir été informée que :

- la société tiendra compte des demandes de dispense du paiement, à la source, du prélèvement forfaitaire non libératoire, dans la mesure où elles ont été formulées par chaque associé et réceptionnées par la société dans les délais légaux,
- ce dividende pourra, sur option expresse et irrévocable de chaque associé, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu conformément à l'article 200 A du CGI.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT

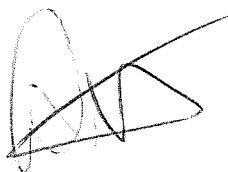


CANAL EXPANSION

Société par actions simplifiée au capital de 24.500 euros
Siège social : LABENNE (40530) – 26B Allée du Poitou
824 599 229 RCS DAX

BILAN**COMPTE DE RESULTAT****ANNEXE****AU 31 JANVIER 2025**

Copie certifiée conforme
LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'E' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SAS CANAL EXPANSION 1 | 2 |
Adresse de l'entreprise 26 B ALLEE DU POITOU 40530 LABENNE Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |
Numéro SIRET * 8 2 4 5 9 9 2 2 9 0 0 0 2 1 Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 3 1 0 1 2 0 2 5 	
		Baut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terreins	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
Comptes de régularisation	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
		6 127 705	77
			6 127 628
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Classe de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		SAS CANAL EXPANSION		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 24 500...)	DA	24 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	12 629		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	848 321		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	541 062		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	27 583		
	TOTAL (I)	DL	1 454 095		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 381 456		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 090 039		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	27 161		
	Dettes fiscales et sociales	DY	153 637		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	20 041		
	Autres dettes	EA	1 199		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	4 673 533			
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 127 628		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 875 425			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS CANAL EXPANSION				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 084 264	FH		FI	1 084 264	
		FJ	1 084 264	FK		FL	1 084 264	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	50	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 084 315	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	288 272	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 172	
	Salaires et traitements *					FY	479 843	
	Charges sociales (10)					FZ	158 446	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions					GA	77
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	940 821
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	143 493	
opérations en courant	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	628 053	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	628 053	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	172 822	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	172 822	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	455 231	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	598 724	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANAL EXPANSION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Repuses sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	48 041	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	5 509	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	53 550	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(53 550)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	4 112	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 712 367	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 171 305	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	541 062	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY	
	(3)	Dont { Crédit bail immobilier *			IG	
		Crédit bail immobilier			HP	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IH	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IJ	367 014
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IK	57 101
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			HX	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RC	
	(9)	Dont transferts de charges			RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5			A1	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 obligatoires A9			A4	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			HS	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N	
	Amortissements dérogatoires			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	5 509
	VNC sur cession de titre			48 041		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2025

Désignation de l'entreprise SAS CANAL EXPANSION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation antérieure au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	892	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP	892	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	4 545 167	8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP	5 002	IR		IS	1 000		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 000	IU		IV	1 669		
TOTAL IV					LQ	4 551 169	LR		LS	2 669		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					QG	4 551 169	QH		QJ	3 561		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
	Installations générales, agencements et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	892	MU	892	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					TY		NG		NH	892	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7	
Autres participations					I0		0X	90 713	0Y	4 454 454		
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	6 002		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	2 669		
TOTAL IV					I3		NJ	90 713	NK	4 463 126		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	90 713	0L	4 464 017	0M	4 464 017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2025

Désignation de l'entreprise		SAS CANAL EXPANSION		Néant ☐					
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments soumis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		FI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	77	QN		QO	77
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV	77	QW		QX	77
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		UN		UP	77	UQ		UR	77
CADRE B						VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
Immobilisations amortissables	DOTATIONS		REPRISES						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissements	MD	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Prais d'acquisition de titres de participations	NL	5 509		NM			NO	5 509	
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	5 509	NQ	NR	NS	NT	NU	5 509	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	5 509	Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)	NZ		5 509	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à éteindre						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANAL EXPANSION		Néant ☐				
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
	1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	22 074	TM	5 509	TN	TO	27 583
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	22 074	TS	5 509	TT	TU	27 583
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		02	03	04	05			
		9U	9V	9W	9X			
		06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	22 074	UB	5 509	UC	UD	27 583
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF					
	- financières	UG	UH					
	- exceptionnelles	UJ	5 509	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

DGFIP N°2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SAS CANAL EXPANSION		Néant ☐ *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	2 669	UV		UW	2 669	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	106 948		106 948			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	20		20			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	781		781		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 063		6 063		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	873 528		873 528			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
	Charges constatées d'avance	VS	1 095		1 095			
	TOTAUX		VT	991 104	VU	988 434	VV	2 669
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
SAGE Experts-comptables Janvier 2025	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	3 381 456	583 348	2 572 627	225 481	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	33 902	33 902				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	27 161	27 161				
	Personnel et comptes rattachés	8C	33 337	33 337				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	32 279	32 279				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	79 045	79 045			
		Obligations cautionnées	VX					
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	8 975	8 975			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	20 041	20 041				
	Groupe et associés (2)	VI	1 056 137	1 056 137				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	1 199	1 199				
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
	Produits constatés d'avance	8L						
TOTAUX		VY	4 673 533	VZ	1 875 425	2 572 627	225 481	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	593 029	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

CANAL EXPANSION
26, bis allée du Poitou
40530 LABENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
- **COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025



CANAL EXPANSION
26, bis allée du Poitou
40530 LABENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

A l'Assemblée Générale,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CANAL EXPANSION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes et conventions comptables retenus, et applicables notamment aux titres de participations et créances rattachées.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables appliquées, des hypothèses retenues et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIETE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BASSUSSARRY, le 17 juillet 2025

Pour le Cabinet d'Audit Christian SABAROTS
Commissaire aux comptes



Arantxa HARISTOY
Associée
Membre de la Compagnie Régionale de Grande Aquitaine



SAS CANAL EXPANSION

Bilan



**commissaire
aux comptes**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	892	77	815		815
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	4 454 454		4 454 454	4 545 167	- 90 713
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	6 002		6 002	5 002	1 000
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 669		2 669	1 000	1 669
TOTAL (I)	4 464 017	77	4 463 940	4 551 169	- 87 229
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	106 948		106 948	726 248	- 619 300
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs				31 930	- 31 930
· Personnel	20		20		20
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices	781		781		781
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 063		6 063	6 932	- 869
· Autres	873 528		873 528	1 120 776	- 247 248
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	675 254		675 254	222 431	452 823
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	1 095		1 095	982	113
TOTAL (II)	1 663 688		1 663 688	2 109 298	- 445 610
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 127 705	77	6 127 628	6 660 468	- 532 840

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 24 500)	24 500	24 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	12 629	12 629	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	848 321	220 969	627 352
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	541 062	627 351	- 86 289
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	27 583	22 074	5 509
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 454 095	907 524	546 571
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	3 381 456	3 974 485	- 593 029
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	33 902	39 382	- 5 480
. Associés	1 056 137	1 463 130	- 406 993
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 161	61 283	- 34 122
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	33 337	18 971	14 366
. Organismes sociaux	32 279	24 446	7 833
. Etat, impôts sur les bénéfices		7 589	- 7 589
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	79 045	129 351	- 50 306
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	8 975	2 875	6 100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 041	8 041	12 000
Autres dettes	1 199	23 391	- 22 192
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	4 673 533	5 752 944	-1 079 411
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	6 127 628	6 660 468	- 532 840



SAS CANAL EXPANSION

Compte de résultat



**commissaire
aux comptes**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 084 264		1 084 264	860 579	223 685 25,99
Chiffres d'affaires Nets	1 084 264		1 084 264	860 579	223 685 25,99
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			50	14	36 257,14
Total des produits d'exploitation (I)			1 084 315	860 593	223 722 26,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			288 272	140 402	147 870 105,32
Impôts, taxes et versements assimilés			14 172	3 555	10 617 298,65
Salaires et traitements			479 843	265 722	214 121 80,58
Charges sociales			158 446	90 037	68 409 75,98
Dotations aux amortissements sur immobilisations			77		77 N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			12	97	- 85 -87,63
Total des charges d'exploitation (II)			940 821	499 813	441 008 88,23
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			143 493	360 780	- 217 287 -60,23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			628 053	493 925	134 128 27,16
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			628 053	493 925	134 128 27,16
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			172 822	161 760	11 062 6,84
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			172 822	161 760	11 062 6,84
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			455 231	332 165	123 066 37,05
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			598 724	692 945	- 94 221 -13,60



Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48 041		48 041	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 509	4 499	1 010	22,45
Total des charges exceptionnelles (VIII)	53 550	4 499	49 051	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-53 550	-4 499	- 49 051	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 112	61 095	- 56 983	-93,27
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 712 367	1 354 518	357 849	26,42
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 171 305	727 167	444 138	61,08
RESULTAT NET	541 062	627 351	- 86 289	-13,75
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



SAS CANAL EXPANSION

Annexe aux comptes annuels



**commissaire
aux comptes**

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/01/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/01/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 127 628,18 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 541 062,00 E.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisitions des titres de participations sont inscrits à l'actif de la société ; conformément aux dispositions comptables et fiscales en vigueur, ils font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.



**commissaire
aux comptes**

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 464 017 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		892		892
Immobilisations financières	4 551 169	2 669	48 041	4 463 126
TOTAL	4 551 169	3 561	48 041	4 464 017

Etat des créances = 991 104 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 669		2 669
Actif circulant & charges d'avance	988 434	988 434	
TOTAL	991 104	988 434	2 669

Produits à recevoir par postes du bilan = 154 877 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	106 830
Autres créances	48 047
Disponibilités	
TOTAL	154 877

Charges constatées d'avance = 1 095 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



**commissaire
aux comptes**

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 24 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	24 500	1,00	24 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	24 500	1,000	24 500

Mouvements des capitaux propres

Capitaux propres	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital Social	24 500			24 500
Réserve Légale	12 629			12 629
Réserves indisponibles				
Autres réserves	220 969	627 351		848 321
Résultat	627 351	541 062	627 351	541 062
Report à nouveau débiteur				
Amortissements dérogatoires	22 074	5 509		27 583
TOTAL	907 524	1 173 922	627 351	1 454 095

Provisions = 27 583 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	22 074	5 509		27 583
Provisions pour risques & charges				
TOTAL	22 074	5 509		27 583

Etat des dettes = 4 673 533 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 381 456	583 348	2 572 627	225 481
Dettes financières diverses	1 090 039	1 090 039		
Fournisseurs	27 161	27 161		
Dettes fiscales & sociales	153 637	153 637		
Dettes sur immobilisations	20 041	20 041		
Autres dettes	1 199	1 199		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 673 533	1 875 425	2 572 627	225 481

Charges à payer par postes du bilan = 151 184 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	33 902
Emp. & dettes financières div.	57 101
Fournisseurs	8 163
Dettes fiscales & sociales	52 017
Autres dettes	
TOTAL	151 184


**commissaire
aux comptes**

AUTRES INFORMATIONS**Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	2
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	11
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	13

Détails du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31/01/2025 est une perte de 53 550 E.

Elle se compose des amortissements dérogatoires sur frais d'acquisitions de titres de participation pour 5 509 E et de la valeur nette comptable des éléments d'actifs financiers cédés pour 48 041 E.

Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert le 1^{er} février 2017, la société SAS LMH SPORTS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CANAL EXPANSION.

Le montant de l'impôt dû au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élève 4 112 E.

Il apparaît une créance d'impôt de 781 E au 31 janvier 2025.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.


**commissaire
aux comptes**

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS LMH SPORTS	40 000	320 127	100%	781 400	781 400	630 418		7 651 608	383 134	218 967
SAS DROP 40	835 500	823 004	66%	3 204 636	3 204 636			7 649 263	50 431	257 821
SAS DDSC	489 658	77 623	65.99%	425 843	425 843			1 433 748	20 077	3 217
SAS HERLAC	25 000	126 362	100%	25 000	25 000	195 061		3 074 820	-101 804	100 000
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



commissaire
aux comptes